

## OFFRE DE SERVICES EN CONSEIL ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

### « SYSTEME D'INFORMATION SANTE »

#### SITUATION

Au-delà des réformes hospitalières et de l'assurance maladie, le système de santé vit une profonde mutation tant aux niveaux structurel et organisationnel qu'au niveau des systèmes d'information.

La refonte du modèle de financement de l'offre de soins est au cœur des projets de la réforme.

Elle concerne et implique l'ensemble des acteurs, aussi bien les financeurs et les dispensateurs de soins que les patients :

- Les organismes de l'assurance maladie obligatoire affinent leurs contrôles internes et rationalisent leurs systèmes de gestion et de pilotage.
- Les organismes de l'assurance maladie complémentaire évoluent vers le service à l'assuré conjointement à une maîtrise adaptée des dépenses.
- Les professionnels de santé doivent adapter leurs modèles de fonctionnement et de management afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires.
- Les assurés sociaux doivent faire preuve d'une responsabilisation de plus en plus importante dans leur approche de recours aux soins.

Par ailleurs, le système de santé est confronté à un cloisonnement important entre les différentes structures de soins, hospitalière ou de ville, ainsi qu'à une atomisation des différents systèmes d'information.

A la marge de l'émergence de certains réseaux qui ont pris forme autour de pathologies très ciblées, la faiblesse des échanges actuels voire l'absence d'interopérabilité ne permet pas de répondre au besoin croissant d'une coordination organisée et structurée autour du parcours pluridisciplinaire des patients.

#### PROBLEMATIQUE

Quelques soient les acteurs, les enjeux sont à la hauteur de la complexité de la tache.

En effet, les problématiques à prendre en compte sont de différentes natures qu'il convient de piloter en parallèle :

Sur le plan du financement, il s'agit de procéder à la mise en application des différentes mesures réglementaires pour conduire la régulation des dépenses de santé :

- La CCAM
- La TAA
- Le contrat de bon usage du médicament
- Le Parcours de soins coordonné
- La retenue forfaitaire de 1€

- La participation forfaitaire de 18€
- La dématérialisation des flux de facturation et de paiement
- Et demain les franchises ?

Le passage à un mode de financement basé sur l'activité et la production des soins nécessitent une implication collégiale des différents acteurs et professionnels de santé pour conduire cette mutation sans précédent.

Sur le plan de la qualité, les professionnels de santé doivent appliquer une démarche qualitative de leur mode de fonctionnement et d'organisation en respectant le guide normatif de l'accréditation.

Sur le plan de l'amélioration de la coordination des soins et du continuum de la prise en charge médicale, il s'agit d'élargir le spectre actuel des réseaux de soins pour permettre le décloisonnement total entre les différentes structures de soins.

Le DMP est un projet phare dans la mise en application de ce partage exhaustif des données médicales et de traçabilité des évènements qui ponctuent le cursus de soins des Patients.

Sur le plan des systèmes d'information, il s'agit de déployer des infrastructures techniques et réseau mais aussi fonctionnelles en adéquation avec les évolutions, tant sur les domaines de la gestion que du médical et des soins.

Une attention particulière doit être apportée sur la capacité des solutions retenues à répondre aux enjeux fixés par les besoins d'interopérabilité des différents systèmes tant au sein même des structures que vis-à-vis des tiers.

Sur le plan des ressources humaines, il s'agit de fédérer l'ensemble des acteurs afin de conduire les opérations de conduite du changement de manière collaborative et en harmonie avec les différents axes de la réforme sur les aspects qui concernent à la fois la gestion et le médical.

Il s'agit aussi d'allouer du temps disponible dans les plans de charge des différents acteurs afin qu'ils puissent s'approprier l'ensemble des évolutions mais aussi contribuer aux phases opérationnelles de mise en œuvre.

## RESOLUTION

En termes de résolution, Adylis Conseil se situe au cœur des différentes problématiques et propose tout un ensemble de services qui sont autant de réponses très concrètes et pragmatiques pour accompagner cette mutation profonde.

En effet, les solutions aux problèmes exposés nécessitent une méthodologie structurée dans un domaine où la combinaison des facteurs humains, économiques, médicaux et technologiques requiert une expertise éprouvée pour conduire avec efficacité ces projets dont les enjeux sont stratégiques.

Ainsi, de l'émergence du projet jusqu'à son jalon final, Adylis Conseil apporte son soutien et son expertise afin :

- D'auditer vos organisations dans une approche « processus métier » et proposer des axes d'amélioration
- De formaliser de manière très explicite vos besoins et rédiger les cahiers des charges
- D'élaborer votre schéma directeur du système d'information en cohérence avec vos orientations stratégiques
- De constituer votre dossier de consultation en préalable à la recherche de nouvelles solutions
- D'éclairer votre choix en tenant compte de critères objectifs et pertinents
- D'élaborer le plan qualité projet afin de décrire l'organisation et la méthodologie dans un mode de « gestion de projet »
- De coordonner et assurer le suivi des opérations en relation avec vos équipes ainsi que les différents tiers
- D'accompagner la conduite du changement et décliner le plan de communication
- De procéder à la recette des nouveaux processus organisationnels

Sur le plan de la réglementation, Adylis Conseil est en mesure de vous apporter les éléments de synthèse pertinents issus de sa veille réglementaire.

En effet, Adylis Conseil est présent dans les réunions institutionnelles du domaine de la santé et a établi une relation forte avec les différentes instances :

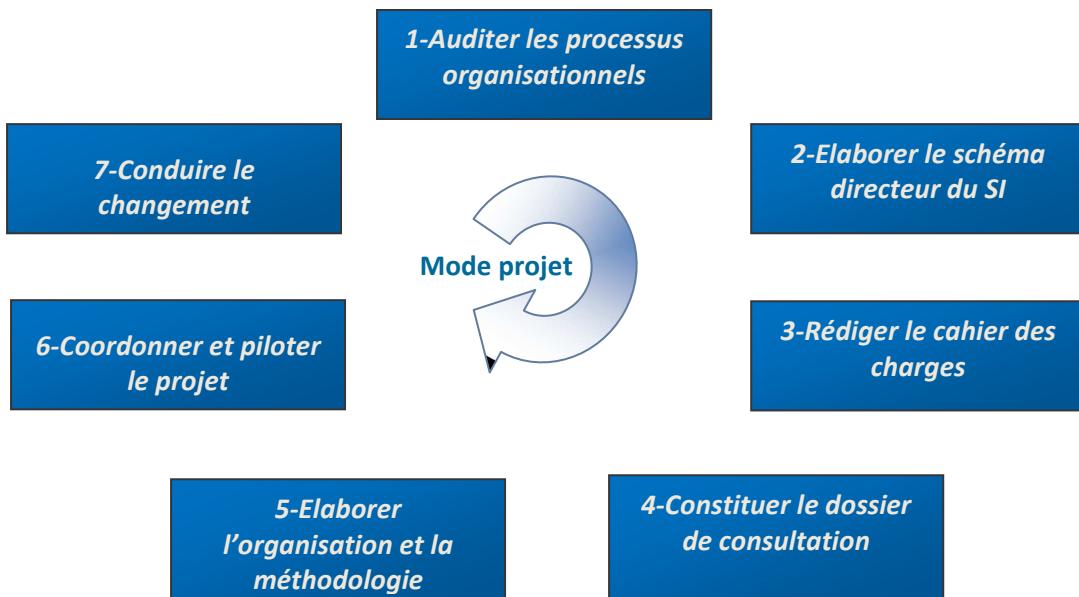
- La DHOS
- La MAINH
- La CNAM
- Le GMSIH
- Le GIE Sesam Vitale
- Le GIP CPS
- Le GIP DMP
- Et les fédérations hospitalières des domaines privé et public

Sur le plan de la conduite du changement, Adylis Conseil propose tout un ensemble de programme de formation spécialement conçu et adapté aux différents professionnels de santé tant sur les domaines de la gestion que du médical et des soins.

Le transfert de compétences basé sur la compréhension des nouveaux processus permet aux ressources humaines d'appréhender plus efficacement les nouvelles mesures et règles de gestion.

En effet, le volet formation est un élément clé dans la compréhension et l'appropriation des nouvelles mesures imposées par la réforme.

En synthèse, la prise en compte des différentes problématiques dans une organisation de conduite de projet constitue un axe de résolution indéniable dans l'atteinte des différents objectifs :



## INTERETS

Les intérêts de la démarche proposée par Adylis Conseil sont de différentes natures :

Tout d'abord, la mise en œuvre d'une démarche structurée, formalisée et organisée telle qu'Adylis Conseil le propose à travers ses missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage constitue un axe stratégique dans l'excellence et la réussite des projets.

La compréhension des besoins, la formalisation des objectifs organisationnel et fonctionnel permet de bien identifier les cibles à atteindre tout en les priorisant.

La préoccupation forte apportée sur les aspects technologiques et d'interopérabilité représente un enjeu majeur dans la pérennité des choix effectués et dans la capacité des outils retenus à communiquer avec des tiers.

La qualification des différentes offres proposées par le marché permet sur la base de critères objectifs de pérenniser les investissements.

L'accompagnement dans les phases d'organisation, de coordination et de pilotage du projet constitue un axe important vis-à-vis du respect des délais de mise en œuvre et de l'enveloppe budgétaire initiale.

L'évaluation des phases et des tâches associée au projet est un élément déterminant dans la planification objective des projets et dans l'aménagement du plan de charge des personnels impliqués.

La conduite du changement par le biais des formations adaptées au besoin ainsi que la communication sur les objectifs et l'avancement du projet sont des atouts pour assurer la mobilisation des différents acteurs sur la durée.

L'évaluation et la recette des processus mis en œuvre constituent un facteur clé dans la vérification de l'atteinte des objectifs.

La veille réglementaire est un élément fondamental et transversal pour garantir la conformité des pratiques aux règles et lois en vigueur.

Bien souvent, ces différents éléments sont sous évalués voire ignorés dans la manière d'aborder de nouveaux projets.

C'est parce que la réussite de vos projets nous intéresse que Adylis Conseil en a fait sa priorité.